

L'entreprise AMMANN-YANMAR est implantée sur la zone industrielle de Saint DIZIER (Haute-Marne).

Elle est spécialisée dans le matériel compact pour le bâtiment, les travaux publics et les espaces verts. C'est le fruit d'une joint-venture* réalisée en 1989 entre deux groupes à dimension internationale détenant 50% du capital chacun.

AMMANN : groupe suisse basé à Langenthal spécialisé dans le matériel de compactage et d'enrobage. 3000 salariés dans 21 sociétés.

YANMAR : groupe japonais basé à Osaka, spécialisé dans les moteurs diesel, le matériel pour la marine, le matériel agricole, le matériel pour le bâtiment et les travaux publics, l'énergie avec l'éclairages de chantier. 15400 salariés dans 45 sociétés.

AMMANN-YANMAR s'est imposé en 18 ans comme l'un des leaders européens sur le marché de la mini-pelle grâce à une politique commerciale et industrielle audacieuse.

La société a bénéficié à ses débuts d'une partie du réseau de distribution de AMMANN en Europe et des compétences technologiques de YANMAR. Ces deux atouts ont permis une croissance de manière spectaculaire.



La SV15 dernier né à Saint Dizier



- Le chiffre d'affaires a été multiplié par plus de cinq.
- 10 modèles différents sortent de la ligne d'assemblage en 2007, contre 2 en 1990.
- Les ventes de machines sont multipliées par 4.

L'usine de SAINT DIZIER, 300 salariés, produit les 2/3 des mini pelles à une cadence de une toutes

les 14 minutes soit 30 machines par jour. (ils peuvent monter à 40 par jour si nécessaire)

Ces derniers temps, l'entreprise était à 11 machines par jour en raison de la conjoncture économique qui touche le bâtiment et les travaux publics. Actuellement, l'entreprise est en arrêt pour deux mois, elle possède un stock de produit équivalent à 6 mois de production.

Le chiffre d'affaires est de 240 millions d'euros et il risque de tomber à 160 millions pour 2008. 75% du CA est réalisé à l'export.

L'entreprise fabrique les 4 pièces principales d'une mini pelle, le châssis, la tourelle, le bras et la flèche. Le reste est sous traité par module.

Une ligne de montage organisée en « juste à temps » reçoit les pièces et les modules sur un convoyeur motorisé et permet de respecter la cadence citée.

Joint-venture : entreprise commune ou coentreprise créée par deux entreprises ou plus, à parts égales ou non. En se regroupant elles mettent en commun leurs connaissances, leurs technologies pour atteindre des objectifs qu'elles ne pourraient avoir si elles étaient seules.

Visite de l'atelier de production :

L'usine est équipée de 2 machines de découpe laser à commande numérique, ces machines sont alimentées en automatique par des magasins de stockage des tôles.

Les pièces découpées sont ensuite pliées et soudées pour réaliser des ensembles mécano-soudés. Ils sont usinés sur des centres d'usinage Mandelli.



Ces ensembles sont ensuite peints sur une ligne de peinture de 350 mètres de long, par une application électrostatique suivie d'un séchage par thermo réacteurs.



La ligne de montage est placée juste à côté de la sortie de la ligne de peinture et elle est alimentée par les différents modules qui composent la mini pelle.

Les mini pelles sont ensuite contrôlées et testées avant le montage des différentes options. Elles sont prêtes pour l'expédition.





Le directeur de AMMANN-YANMAR nous présente l'entreprise



Magasin de stockage de toutes les pièces détachées



Début de la ligne de montage



La visite se termine par une collation fort appréciée.

Et fin, de la ligne de montage.





M. PRANGERE Délégué Régional Champagne Ardenne du CETIM présente le conférencier M. ROIGNOT du pôle Ingénieur en Conception Innovation du CETIM qui va nous parler du **cahier des charges : une étape indispensable à toute conception réussie.**

